

DOSSIER DE PRESSE

Déplacement de Carole Delga dans le Gers
Lundi 14 février 2022



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

« Pour la première fois en Occitanie, la Région participera à la reconstruction d'un hôpital public »

“**D**euxième préoccupation des Français derrière le pouvoir d'achat, notre système de santé doit être l'objet d'une véritable réorganisation. Mises en lumière par la crise liée au Covid-19, les trop lourdes et répétitives difficultés rencontrées par nos hôpitaux et leur personnel soignant les mènent au point de rupture. Mais établir un constat ne suffit pas, il faut désormais agir : pourquoi ne pas repenser un système à bout de souffle en misant sur une gestion de proximité comme ce fût le cas dans les années 80 avec les lycées ? Une gouvernance décentralisée en matière d'aménagement sanitaire permettrait réactivité et construction de solutions sur-mesure pour nos hôpitaux, vitaux pour les territoires. Dans le cadre de la future élection présidentielle, nous, Régions, demandons un vrai débat sur nos compétences en matière de santé. Nous présenterons prochainement nos propositions compilées dans un Livre Blanc. Aujourd'hui, la Région Occitanie prouve son volontarisme et sa capacité à mettre en œuvre ses propositions en annonçant, pour la première fois sur son territoire, une aide de 18 M€ pour la reconstruction de l'hôpital d'Auch. Durant ce mandat, la Région investira 100 M€ dans les établissements hospitaliers. Cet acte fort incarne, une fois de plus, notre volonté à participer à la construction d'un système de santé solide, partout et pour tous.



Le droit à la santé est fondamental et pour le garantir la Région met en place plusieurs solutions complémentaires : recrutement de personnel soignant pour lutter contre les déserts médicaux en partenariat avec le Département du Gers, augmentation du nombre de places en formations paramédicales tout en modernisant ou relocalisant les établissements qui les accueillent comme nous le faisons pour l'IFMS à Auch, et enfin, soutien à la création ou à l'extension des centres et maisons de santé notamment à Riscle, Saint-Clar et Saramon. Nous écoutons et travaillons collectivement pour répondre aux besoins croissants en matière de santé.

Je crois en un système de santé solide et accessible à tous et j'y prends part à travers des actes forts. Mais pour que cet idéal devienne une réalité, il faut une réforme forte et profonde de notre système de soins. Les Régions, très volontaires pour améliorer le quotidien de leurs concitoyens, se tiennent prêtes à y travailler ! ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Solidité et volontarisme, maîtres-mots d'une Région qui protège et garantit une santé pour tous

Très attentive à l'égalité de protection de ses habitants, la Région Occitanie plaide pour une véritable réorganisation du système de santé français grâce à une gestion des infrastructures hospitalières décentralisée (voir encadré ci-après). Illustrant son volontarisme en matière de santé, elle multiplie la concrétisation de solutions innovantes et adaptées aux besoins de son territoire.

Reconstruire un hôpital, une première en Occitanie

Consciente des difficultés rencontrées par l'hôpital public et de la nécessité d'agir, la Région Occitanie participera, pour la première fois en Occitanie et en appui du Ségur de la Santé, à la **reconstruction du Centre Hospitalier d'Auch grâce à une aide de 18 M€**. En parallèle, **le Centre Hospitalier actuel de Auch Gascogne pourrait bénéficier d'un soutien de l'Europe à hauteur d'environ 1 M€ pour la réalisation d'aménagements et l'acquisition ou le renouvellement d'équipements**, dans le cadre de l'initiative REACT-EU du plan de relance européen, pilotée par la Région Occitanie. D'ici fin 2022, **25 à 30 M€ de fonds européens** seront mobilisés par la Région pour soutenir les investissements des hôpitaux en matériels et aménagements dans les services d'urgence et de réanimation en Occitanie.

Prendre soin des étudiants en santé en rénovant les internats

Dans le cadre du CPER 2023-2027, **la Région Occitanie rénovera les internats du territoire grâce à 15 M€ avec un double objectif : prendre soin des étudiants en santé et leur permettre d'apprécier les territoires d'Occitanie durant leurs périodes de stage**. Grâce à ces travaux, la Région augmentera le nombre de places d'hébergements pour les étudiants en santé et harmonisera la qualité des lieux d'accueil en concertation avec leurs représentants. La Région sera particulièrement attentive aux besoins de l'internat d'Auch et à ses 15 étudiants en santé.

Offrir des conditions d'études optimales en modernisant les instituts de formation

Enfin, en collaboration avec la Mairie d'Auch, la Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, le Conseil Départemental du Gers et l'Etat, **la Région est maître d'œuvre du projet de relocalisation de l'Institut de formation en soins infirmiers et des aides-soignants sur le site de la caserne Espagne à Auch**. Débutés en octobre 2021, les travaux s'achèveront en juin 2023 pour une mise en service à la rentrée suivante. D'un **coût total de 8,1 M€**, ce projet d'une surface de plus de 34 000 m², avec près de 1 200 m² de locaux, sera financé à hauteur **de près de 2 M€** par la Région Occitanie.



Le système de santé français doit se réorganiser : les propositions de la Région

En 2000, le système de santé français était le meilleur au monde selon l'OMS. Vingt ans plus tard, il se situe entre la 15^{ème} et la 20^{ème} place. Les enjeux d'organisation et de moyens qui doivent être alloués aux hôpitaux et établissements de soin, la désertification médicale en milieu rural et le déséquilibre territorial, le manque de concertation avec les groupements hospitaliers de territoire et la souffrance au travail pour les professionnels de santé, ont été mis au jour par la crise sanitaire liée au COVID-19. Le centralisme du système de santé français, s'il reste nécessaire pour garantir son universalité, n'est plus adapté à une prise de décision rapide, agile et de proximité.

A l'image de la décentralisation de la gestion, de l'entretien et de la construction des lycées en 1982, la Région Occitanie propose, avec Régions de France, de faire évoluer la compétence régionale en incluant la gouvernance en matière d'aménagement sanitaire territorial. Il serait, entre autres, confié aux Régions :

- ▶ **L'élaboration d'un plan régional de santé**, schéma directeur de l'aménagement sanitaire du territoire, avec une attention particulière sur l'articulation entre médecine de ville, hôpitaux de proximité et CHU ;
- ▶ **La construction, l'entretien et l'équipement des CHU et des centres hospitaliers généraux**, épicerie du maillage territorial de l'offre hospitalière ;
- ▶ **La régulation de l'installation des personnels soignants** (démographie médicale, zonage des professionnels libéraux / expérimentation du conventionnement différencié) ;
- ▶ **La responsabilité de décider des ouvertures et des fermetures de filières de formations médicales et paramédicales, de fixer les quotas d'entrée dans ces formations en lien avec la recherche et les universités**. Il est également demandé le transfert de l'immobilier des instituts de formation, souvent rattachés aux hôpitaux.

Seraient exclues les politiques médicosociales et sociales sous la responsabilité des Départements. Il est également nécessaire de **repenser l'organisation des ARS, par une co-présidence entre le préfet et le président de Région, associant également plus fortement les Départements et les Communes**. Les ARS se concentreraient sur leurs missions de coordination et de régulation, laissant plus de responsabilités aux hôpitaux.

La Région regrette que ces propositions n'aient pas été retenues dans la loi 3Ds mais elle les réaffirme dans le cadre du débat pour l'élection présidentielle.



© Sébastien Pouchard - Région Occitanie

Santé du quart d'heure : un engagement concrétisé dès 2022

Préoccupation majeure des Français, la santé est au cœur de l'action régionale. Pénurie de personnel avec 25 000 postes d'infirmiers et d'aides-soignants vacants à l'échelle nationale, crise des vocations, désertification médicale entraînant un allongement de la prise en charge des malades : l'épidémie de Covid accentue les fragilités d'un secteur de la santé à bout de souffle. Pour répondre à ces problématiques et garantir l'égal accès de toutes et tous à des soins de qualité, la Région Occitanie développe plusieurs solutions complémentaires et concrétise, pas à pas, son engagement pour la santé du quart d'heure :

► **Recrutement de professionnels de santé** : En France, le nombre de personnes vivant dans une commune avec un accès limité à un médecin généraliste est passé de 1 % en 2007, à 7,6 % en 2012 pour atteindre 11,1 %, soit près de 7,5 millions de personnes en 2018. Pour stopper ce phénomène et lutter contre les déserts médicaux, **la Région Occitanie recrutera 200 médecins, sage-femmes et infirmiers dont une quarantaine dès 2022**. A travers la mise en place d'une structure publique partenariale innovante, elle créera les conditions permettant leur exercice salarié dans les territoires les plus en manque de médecins et sans autre initiative libérale ou locale. Tous deux engagés pour garantir l'égal accès de tous aux soins de premiers recours, **le Département du Gers et la Région Occitanie travailleront en étroite collaboration pour mutualiser leurs solutions et offrir aux habitants une santé de proximité**. Sous la coordination du Département du Gers, les premiers centres de santé devraient ouvrir à **Fleurance, Vic-Fezensac et Plaisance/Marciac**.

► **Soutien à la création ou l'extension de centres et maisons de santé** : Depuis 2016, **91 maisons et centres de santé** ont été soutenus par la Région pour un **montant total de plus de 10 M€**, dont **6 dans le Gers** comme à **Riscle (61 823€), Saint-Clar (195 000€) et Saramon (113 665€) pour un total de plus de 713 000€**. La Région mobilisera également 39 M € dans le cadre du CPER 2023-2027 ainsi que 10 M€ de crédits européens 2021-2027.

► **Augmentation des places de formations paramédicales** : Après avoir créé **1512 places de formations paramédicales supplémentaires en 2021**, la Région Occitanie poursuit son engagement pour répondre aux besoins croissants du secteur, en finançant la **création de 147 places de formation en soins infirmiers supplémentaires pour la rentrée 2022**. L'objectif est de former les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations.

Au total depuis 2019, la Région Occitanie a ouvert :

- + 500 places de formation en soins infirmiers (+23%)
- + 500 places en formation d'aide-soignant (+44%)
- + 122 places en formation d'auxiliaire de puériculture (+87%)
- + 417 places financées pour la formation accompagnant éducatif et social (+100%)
- + 147 places en formations de moniteurs et d'éducateurs spécialisés ou jeunes enfants (+23%)
- + 40 places en formation d'ambulanciers (+13%)

De plus, depuis janvier 2022, la Région a confirmé l'ouverture d'une formation d'**auxiliaire de puériculture** proposant **20 places à Auch**.

Au total en 2022, la Région mobilisera **plus de 116 M€ pour offrir aux près de 16 000 élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales les meilleures conditions d'études**.

► **Modernisation ou relocalisation d'établissements de formation** : La Région poursuit ses investissements pour moderniser ou relocaliser les établissements de formation et **a ainsi mobilisé près de 8 M€ de crédits européens 2014-2020**, comme sur l'**IFSI-IFAS d'Auch (2,8 M€ de FEDER)**. De plus, **dans le cadre du CPER 2023-2027, elle y consacra 56 M€** auxquels **s'ajouteront près de 10 M€ de FEDER** de la programmation 2021-2027.

CONTACT

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Lisa MAZIERES

Attachée de presse

05 61 33 54 71 | 06 31 97 23 05

lisa.mazieres@laregion.fr

service.presse@laregion.fr

[@presseoccitanie](#)



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée